

Communiqué de presse

SOCIETE ELECTRIQUE DES FORCES DE L'AUBONNE (SEFA) ACTUALISATION DES ENQUETES POUR LA SECONDE ETAPE

La direction de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA) indique avoir mis en route des études d'actualisation du projet de seconde étape d'exploitation des eaux de l'Aubonne, conformément à la concession qui a été plébiscitée par le peuple vaudois à plus de 85% en 1994.

Il y a en effet exactement 10 ans que le peuple vaudois était appelé à se prononcer, après un référendum, sur le renouvellement et l'extension de la concession d'exploitation des eaux de l'Aubonne. Les électeurs ont plébiscité ce projet à plus de 85%, y compris dans le district d'Aubonne.

Considérant l'évolution des techniques d'une part et celles du marché d'autre part, la direction de la SEFA annonce aujourd'hui avoir commandé des études pour actualiser la faisabilité technique, environnementale et financière de la seconde étape. Celle-ci consisterait en la mise en place d'une conduite forcée d'environ 2 km, pour l'essentiel enterrée, entre la centrale actuelle de *Plan-Dessous* et une future centrale hydroélectrique devant être implantée au lieu-dit *La Petite Vaux*.

Cette seconde étape permettrait à la SEFA de porter de 30 à 40 millions de kWh sa production annuelle d'énergie propre, renouvelable, écologique et sans dégagement de gaz à effet de serre (CO₂). Elle serait ainsi en mesure de produire l'équivalent de 55% de l'énergie électrique consommée dans sa zone de desserte.

C'est dans le courant du premier semestre 2005 que, sur la base des résultats de ces études, le Conseil d'administration prendra ou non la décision de soumettre le projet à l'enquête publique. La SEFA organisera alors une large campagne d'information.